

Antifouling SPRINT PRO Antifouling

Utilisation et propriétés

Antifouling universel pour voiliers, bateaux à moteur et petites embarcations, mais également adapté aux bateaux à moteur à carène planante ou à déplacement dans les zones à moyenne et dense végétation. Il s'utilise en eaux douces, eaux salées et eaux saumâtres. Il s'applique sur le polyester, l'acier et le bois mais il n'est pas compatible avec l'aluminium.

Préparation

La surface à traiter doit être sèche, propre et sans trace de graisse. Les anciennes couches écaillées et non adhérents doivent être complètement enlevées. Si nécessaire, appliquez un primaire compatible (SEATEC EPOTEC ou SEATEC PLASMOTEC). Contrôlez la compatibilité de SEATEC SPRINT PRO avec l'ancienne peinture. En cas de doute, nous recommandons un test d'adhérence. Un ponçage humide de l'ancien antifouling est nécessaire avant l'application du SPRINT PRO.

Mélangez fermement l'antifouling avant toute utilisation.

Il s'applique à la brosse ou au pinceau. La température ne doit pas être inférieure à +12°C. Contrôlez également la température de la surface à traiter.

Pour une réparation, 2 couches sont nécessaires. Il peut être important d'appliquer une couche supplémentaire sur la ligne de flottaison et sur les zones plus exposées comme les embases, le safran. Il faut attendre 5 heures (à 20°C) avant d'appliquer la couche suivante.

Caractéristiques produit

Couleur : mat, consultez le catalogue

(la couleur réelle de l'antifouling SPRINT PRO se développe au contact permanent avec l'eau)

Application : brosse ou rouleau

Rendement : environ 13 m² par litre

Dilution : SEATEC max. 10%

Intervalle entre les couches : 5 heures environ (20°C)

Mise à l'eau : minimum 6 heures, maximum 3 mois

Nombre de couches recommandées pour les réparations : 2 couches

pour simple rafraîchissement : 1 couche

Utilisez les biocides avec précaution. Avant l'utilisation, lisez les déclarations et les informations sur le produit, ne réutilisez pas les récipients vides.

Note

Conservez le produit à l'abri de l'humidité du gel et de la chaleur. Suivez les réglementations en vigueur relatives aux déchets pour chaque pays. Les informations relatives à l'évacuation des déchets sont disponibles dans tous les organismes locaux. Lisez toujours les instructions avant toute utilisation.

Version : Janvier 2015

Cette version remplace les versions précédentes